



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-013

Séance du 19 mars 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Vote sur les statuts de l'école doctorale Sciences Technologie et Santé
Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres représentés : 5
Nombre de vote pour : 27
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche a approuvé les statuts de l'école doctorale Sciences Technologie et Santé.

Arras, le 03/05/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr